

Le Temps



Le Temps. 1926-06-02.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- 4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- 5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LA DERVICHERIE

Soliman le Magnifique

Lorsque le sultan Sélim, que l'Histoire surnomme le Féroce, et qui fut cependant un délicat poète, conquit la Syrie, son premier souci fut d'édifier aux portes de Damas, dans des prés de menthe odorante, un béguinage de dames musulmanes, un saint caravansérail, pour faciliter aux pieuses voyageuses le pèlerinage de la Mecque.

Son fils, Soliman le Magnifique, celui des Capitulations et de la blonde Roxelane, au nez retroussé, Soliman l'agrandit d'un hospice de derviches errants et d'une mosquée, destinés, selon l'inscription pompeuse, « à submerger de félicité les indigents et à plonger dans un océan de langueur les amants de Damas ».

Il en confia le plan à Sinan, ce Mansart ottoman, auteur de la mosquée Sultan-Sélim d'Andrinople, et de la Solimaniyé de Stamboul. En plus petit, c'était la même architecture sobre, placide, magnifique : deux minarets effilés, s'élançant comme deux cierges éperdus d'entre un peuple agenouillé de

Le Barada, l'antique Chrysorrhoas, traversait la vaste prairie aromatique, entourée de jardins d'abricotiers, et confinant d'Occident au désert, d'Orient aux hautes murailles de la « biengardée » Damas. Et les pèlerins qui s'en venaient par les défilés abrupts de l'Anti-Liban ou les solitudes haouranites, apercevant ces phares de la prière fusant hors d'une marée de verdure, croyaient approcher d'un paradis un paradis délicieusement osmanli, établi au seuil de l'antique capitale arabe.

Certes, le décor a changé depuis quatre siècles. Une route carrossable longe le « fleuve d'or ». Les remparts sarrasins sont retournés à la poussière; les menthes aromatiques n'embaument plus; un affreux faubourg « civilisé » a gagné de proche en proche les vergers. Mais, isolée encore dans la prairie, hautaine et mélancoliques, avec leurs minarets syeltes et leurs coupoles caduques, la dervicherie des sultans ottomans est une dernière oasis de rêve, la seule vision orientale en arrivant à Damas; le seul monument homogène, harmonieux, intact, de toute cette Syrie hétéroclite et ruinée.

La première fois que nous la vîmes, c'était après le retour de l'émir Faïçal de Paris. On l'acclamait, on manifestait, on conspirait. On ne parlait que politique, « royaume de Syrie » indépendance. Même les veux cheikhs à turban blane avaient oublié le passé : tout était à l'avenir. Quand nous disions « art », on nous répondait « progrès »; quand nous cherchions les mosquées, on nous menait aux écoles. Du balcon de notre hôtel moderne, par-dessus la foule agitée, par delà le Cercle Militaire céladon et la Faculté de Droit, fraise écrasée, nous voyions les pâles tourelles de la Foi, comme | des drôles de petites tours pointues, - les madeux doigts mystiques, attester le ciel de leur

On écoutait à peine notre curiosité. « Ça?... une vieille tekkië », disaient les effendis distraitement. « Vous ne pourriez y pénétrer », affirmaient nos commerçants chrétiens, en répétant le sempiternel cliché du fanatisme mu-

Nous nous y risquames un jour. Comme les environs s'étaient rehaussés, la prairie se trouvait en contre-bas, et presque transformée en marécage par des canalisations crevées. Nous avancions par prudentes enjambées sur un étroit sentier coupé de flaques d'eau, ballonné de chiens putrides, et arrivâmes ainsi devant un imposant portail délabré, d'où pendaient encore - colliers de reine déchue — de lourdes chaînes de bronze, l'ancienne défense des cavaliers. Hélas! elles livraient passage à des piétons bien profanateurs, à en juger par la longue allée polluée bordée d'une succession de niches fétides où poussaient, parmi les immondices, les derniers bouquets de menthe.

A l'extrémité, un autre élégant portail, restauré celui-là et défendu par une haute porte cloutée. Aucun heurtoir. Ma pierre ramassée a résonné sans résultat, lorsque je m'avise qu'un battant n'est pas hermétiquement clos. Je le pousse, il cède, et me voici, comme par sortilège, entrée dans le plus poétique décor, transportée au cœur d'une féerie monacale.

Imaginez un immense quadrilatère, fermé sur trois côtés par des cloîtres reculés derrière des saules pleureurs et des plates-bandes folles, trois cloîtres surmontés d'une multitude de coupoles, de coupoles de toutes rondeurs, les grandes en arrière, les petites en avant, puis encore d'énormes rebondies au milieu, tout un harem de coupoles, surveillées de place en place par de drôles de petites tours pointues. Et tout cela d'une douce teinte d'ocre et de vertde-gris, avec seulement, de-ci de-là, le discret éclat d'une faïence bleue et le noir-et-blanc alterné des arcades.

La quatrième face est occupée par la mosquée, la mosquée dont nous voyions les jaillissants minarets, la plus délicieuse des mosquées, surélevée sur une plate-forme, précédée d'un péristyle de colonnes roses. Des ombres mauves s'y accumulent, propices aux recueillements. Mais de chaque côté — est-ce pour | royale en déroute. Les misérables animaux er-

E-course

donner une saveur de paradis? - de chaque | rose du divin péristyle, s'abreuvaient dans côté, reliant la mosquée aux cloîtres, une haute l'eau des ablutions, rongeaient l'écorce des saufenêtre grillagée ouverte sur un jardin d'oran- les centenaires. ges et de roses, où semblent passer des sul-

Mais le plus merveilleux, je ne l'ai pas dit, le plus merveilleux - morceau de ciel réfléchi en cette cour, âme du Chrysorrhoas sertie de dalles, tapis d'aquatiques prières, jeté au pied de la divine demeure - le plus merveilleux, c'est le grand bassin rectangulaire, au milieu duquel un pavot de pierre moussue verse sans cesse sur l'eau endormie son murmurant dé-

Et personne dans ce royaume du passé, personne en ce couvent de légende. Rien que le soupir du Barada, et, luisant derrière les saules pleureurs, l'œil des faïences turquoise, l'œil bleu de Roxelane errant sous les blanches et

Suffoqués d'émotion, nous nous asseyons au bord du péristyle, entre deux colonnes roses. O paix claustrale ! ô trisiesse murmurante beauté stricte des lignes ! cadence des teintes, rythme des courbes, ô symétrique magnificence! ô dervicherie du sultan Soliman, estil possible que, subissant depuis trois jours les agitations occidentales de Damas, nous ayons

ignoré cette douceur islamique! Mais voici quelqu'un. Et un homme étrangement attifé d'une vieille redingote d'officier allemand et d'un énorme turban jaune. Il a des pommettes tartares, une barbiche de mandarin chinois et de souriants yeux d'enfant dans une peau orange. Notre présence ne le scandalise nullement. Il vient, même, après les multiples salutations échangées, s'accroupir à nos pieds. Il est hadj de la Mecque et harès par hérédité. Vingt ans, il a gardé le Haram-esh-Sherif, à Jérusalem. Maintenant, il est gardien ici, il est harès du vide et du vent, comme il dit avec son rire puéril. Car personne ne vient plus de la ville. Les gens de Damas délaissent la prière pour la politique. Les pèlerinages sont suspendus depuis la guerre. Les derviches ne voyagent plus. Pourtant, Djemal pacha a si bien restauré cette tekkié!

- Djemal pacha? - Oui. Il y a dépensé plus de deux millions. Tout cela était en ruines. Ces faïences, il les a fait faire à Koutaya d'après les anciens modèles. Il a amené des maîtres verriers et des sculpteurs de Stamboul. On a travaillé plusieurs années, sous la direction de Toufik Tarik bey, l'architecte de Damas. Mais les Anglais sont venus trop tôt. Djemal pacha est parti, lui, son armée et ses ouvriers. Il n'a pas eu le temps d'achever. On n'a réparé ni l'extérieur ni la tekkié de Sultan-Sélim.

- La tekkié de Sultan-Sélim? - Oui, celle à côté, celle des femmes... Mais

si tu veux visiter... Et le harès ayant couru chercher les clefs, i nous introduit dans les bâtiments divers : la mosquée merveilleusement refaite, les cellules des maîtres-derviches, à haute cheminée de manoir normand - je sais maintenant l'usage gasins de ravitaillement, les vastes salles enfumées pouvant contenir plusieurs milliers de pèlerins sous leur dôme colossal, les cuisines où les pauvres se nourrissaient tous les jours, et le four où l'on fondait les odorants cierges monumentaux que Damas envoyait annuellement avec la sainte caravane au tombeau du

Pour la tekkié de Sultan-Sélim, il faut sortir par le grand portail, retraverser une partie de l'humide allée fétide, entrer en un charmant jardin mystérieux, et par un paysage de lagune, arriver devant une vieille poterne basse qui s'ouvre en clapotant. Le couloir est si envahi d'eau que nous sautons de pierre en pierre jusqu'au milieu du cloître des femmes, humble miniature de celui des hommes, mais sans minaret, naturellement, le sexe faible n'ayant droit qu'aux coupoles. Le bassin central ne s'écoule plus; il a submergé la cour, inondé les galeries. Des roseaux y poussent, des grenouilles y chantent, on se croirait dans un temple lacustre du Cambodge.

Scule, la mosquée surélevée n'est pas atteinte. Elle est désaffectée, mais revêtue encore de très anciennes falences glauques, qui semblent un reflet mélancolique des stagnantes eaux ver-

Et je ne connais tristesse plus douce que celle de ce « béguinage » construit par le sultan féroce, dont Louis Massignon a traduit les vers pleins d'amoureuse langueur et de regrets mystiques:

Ni vivant ne suis, pulsque tu me fuis, visage exquis, mi mort ne suis; O détresse que ce genre d'existence, fait pour conduire

Retournés à Beyrouth, nous revînmes à Damas avec les troupes françaises. Elles avaient combattu à Maïssaloune. Le roi Faïçal était

Notre première pensée fut pour la dervicherie. Le chemin était aussi fétide; mais à la place des chiens crevés, pourrissaient des carcasses de chevaux. Une forte odeur d'orge digérée passait par delà les murs. Ayant poussé la porte entr'ouverte, nous vîmes l'asile incomparable envahi par une armée de chevaux faméliques. C'était, après la bataille, la cavalerie

Notre hadj était toujours là, attifé de sa

vieille redingote et de son turban jaune. Mais ses yeux d'enfant ne riaient plus. - Toi, me dit-il, il faut que tu parles à ton gouvernement! On dit que les Français aiment les arbres et les anciens édifices. Il ne restera plus rien de la restauration de Djemal pacha, si cette tekkié devient une dervicherie de che-

J'ai parlé à mon gouvernement. Huit jours plus tard, les chevaux étaient partis et l'hospice du sultan Soliman retomba en son rêve magnifique, en son magnifique silence.

L'autre jour, j'y suis retournée, après une longue absence. Une allée propre s'exhaussait du marécage. Les niches fétides étaient nettoyées. Mais le portail était grand ouvert, et, i ma stupéfaction, j'en vis sortir un camion automobile rempli de caisses de pétrele. A l'intérieur, devant les magasins du ravitaillement, s'empilait un stock de bidons d'essence, qu'installés sous une bâche des mercantis débitaient. Je me retournai vers la mosquée. Une flottille de canards nageaient sur le rituel bassin soupirant. Autour, sur les plates-bandes folles, rasées à la tondeuse, s'élevaient des trapèzes; des échelles de gymnastes se balançaient aux saules pleureurs. Je ne comprenais pas. Qui avait commis ce sacrilège? Les Druses, les Arabes, les « extrémistes » ? Une belle pancarte bleue, accrochée à l'arcade d'un des cloitres, se chargea de me renseigner, car je lus, en français : Ecole de police. Et plus loin, aux

recteur. Vestiaire. Chambre noire. Je m'en fus à la recherche de mon harès. Comme il avait vieilli! Sa redingote d'officier allemand ballottait autour de lui; son turban jaune penchait de travers; ses yeux d'enfant recélaient une détresse infinie, dans une peau de plus en plus safranée.

portes des cellules monaçales : Bureau du di-

-- Je m'en vais, me dit-il. Je retourne à Jérusalem. Je ne peux même plus réciter les prières. Regarde! L'eau des ablutions est polluée par les canards des policiers. Voilà ce que ton gouvernement a fait! J'aimais mieux les chevaux du roi.

Il me tourna son dos voûté. Moi aussi ! pensais-je, en m'en allant par le chemin nettoyé. Oui, j'aimais mieux même les chiens crevés et les niches fétides. C'est égal... je n'y comprends rien. Djemal pacha a dépensé des millions pour restaurer cet admirable héritage des sultans ottomans. Nous le transformons en dépôt d'essence et école de police. Que demain un agent jette une allumette dans un bidon, la dervicherie saute et la Syrie sera dépossédée de son seul beau monument intact. Serions-nous devenus des barbares en traversant les mers?

MYRIAM HARRY.

NOUVELLES DU JOUR

LA DÉFENSE DU FRANC

LE COMITÉ D'EXPERTS FINANCIERS

Aujourd'hui est promulgué, au Journal officiel, sous la date du 31 mai, le décret suivant, qui institue un comité d'experts financiers :

« Article premier. — Il est établi auprès du ministre des finances un comité d'experts financiers qui aura à donner son avis sur les questions dont il sera saisi par le ministre, notamment sur les mesures propres à réaliser l'assainissement financier. Sur la demande du comité, le ministre pourra adjoindre à celui-ci, à titre consultatif, toutes personnalités compétentes.

» Art. 2. Sont désignés pour faire partie du comité visé à l'article premier : M. Sergent, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, président. M. Duchemin, président de la Confédération de la

production française. M. Fougère, président de l'Association nationale d'expansion économique. M. Jèze, professeur à la faculté de droit de

M. Lewandowski, administrateur directeur du Comptoir national d'escompte M. Masson, directeur général du Crédit lyonnais.

M. Moreau, directeur général de la Banque de l'Algérie. M. Oudot, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

M. de Peyerimhoff, président du comité central des houillères de France. M. Philippe, banquier. M. Picard, sous-gouverneur de la Banque de

M. Rist, professeur à la faculté de droit de M. Joseph Simon, vice-président de la Société générale. « Le directeur du mouvement général des fonds ou le directeur adjoint du mouvement général des fonds assistera aux réunions du comité

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES Parmi les nouvelles souscriptions reçues au comité national on relève : Brasserie argentine Quil-

mès, 250,000 fr.; MM. Bemberg et Cie, 50,000 fr.

avec voix consultative. »

- Nous avons reçu directement : en souvenir d'une mère, 200 fr.; M. Reyneris, 100 francs. - Les parlementaires radicaux socialiste d'In-

France à Rome: Faucher, sénateur; Chautemps, placé dans la 2º section (réserve) du cadre de l'étatancien ministre; Proust et Bernier, députés, ont décidé de verser chacun 1,000 francs pour le relèvement du franc.

- La première liste du département de la Loire s'élève à 141,133 fr.; celle des Landes, à 928,676 francs: une nouvelle liste du département d'Oran s'élève à 147,877 fr.; la nouvelle liste des Bouches-du-Rhône s'élève à 60,309 fr.; le comité des Pyrénées-Orientales a remis 218,618 francs.

- Au Canada, des comités s'organisent, dans plusieurs villes. A Montréal, le total des deux premières listes s'élève à 298,000 francs.

- Le conseil d'administration de l'Union fédérale des blessés, mutilés et anciens combattants a adopté une décision dans laquelle il approuve l'institution de la caisse d'amortissement, mais invite le bureau à demander au ministre des finances que des représentants des anciens combattants figurent dans le conseil de gérance de la caisse d'amortissement.

Retrait d'une interpellation

M. Jacquier, député de la Savoie, a retiré l'inferpellation sur la politique générale dont nous avons annoncé la présentation hier aux Dernières

M. Jacquier voulait fournir au président du conseil l'occasion de définir à la tribune la politique générale du cabinet. Mais en présence de l'initiative prise par d'autres députés radicaux, notamment M. Hulin, député de la Vienne, M. Jacquier estime que le débat attendu à la Chambre peut s'engager en dehors de son intervention per-

Légion d'honneur

MINISTÈRE DU COMMERCE Est promu au grade de commandeur 3 M. Graux, docteur en médecine, industriel à Paris conseiller du commerce extérieur,

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS Est nommé chevalier à titre posthume !:

M. Geoffroi-Gabriel Petit. Pilote aviateur de la première heure qui, après s'être brillamment conduit dans l'aéronautique militaire pendant la guerre (deux c'ta-tions, Croix de guerre, médaille militaire), s'est spécialisé, après le rétablissement de la paix, dans le pilotage des avions de transports publics. Victime du devoir, est tombé, mortellement atteint, le 22 février 1926, au moment où il essayait un appareil nouveau.

Les manifestations

de la Ligue républicaine nationale Continuant sa campagne de propagande, la Li-

gue républicaine nationale organise, pendant le mois de juin, les réunions suivantes : Le dimanche 6 juin, à Orléans, avec MM. Louis Marin, président de la Fédération républicaine, et Emmanuel Brousse, secrétaire général de la Ligue républicaine nationale;

Le 7 juin, à Paris, 16° arrondissement (au Palais Pompéien, 58, rue Saint-Dizier), avec MM. Charles Reibel et de Lasteyrie qui fera une conférence sur « les Conditions de notre relèvement

Le 9 juin, à Paris, 15° arrondissement, avec MM. Hébert et Villeneau, anciens députés; Le 10 juin, à Paris, 4° arrondissement (salle de l'Epicerie française, 32, rue du Renard), avec

MM. Désiré Bouteille, Edouard Soulier, députés, et Emmanuel Brousse; Le 13 juin, à Castelnaudary, avec MM. Paul Reynaud, Emmanuel Brousse, Pierre Constans et

Jean Terral; Le 14 juin, à Paris, 13° arrondissement, avec MM. Villeneau et Hébert; Le 15 juin, à Paris, salle Wagram, conférence de MM. Paul Reynaud et Henri de Kerillis, sur

« l'Organisation des partis en Angleterre », sous la présidence de M. Emmanuel Brousse; Le 20 juin, à Noisy-le-Grand, avec MM. Bonnefous, député, et Villeneau; et à Perpignan, avec MM. Paul Reynaud, Henri de Kerillis et Emmanuel Brousse;

Le 30 juin, à Saint-Leu-la-Forêt, avec MM. Reibel et François-Poncet, députés.

Un conseil municipal démissionnaire Afin de protester contre un vote du conseil général de l'Allier, qui a décidé l'installation d'un sanatorium pour femmes tuberculeuses à Yzeure, le conseil municipal de cette commune avait

Le préset ayant refusé d'accepter cette démis-sion, le conseil municipal d'Yzeure, réuni en séance privée, a décidé de la maintenir et de la transmettre de nouveau au préfet par lettre recom-

adressé au préfet de l'Allier sa démission collec-

Les opérations des caisses d'épargne Voici le relevé des opérations des caisses d'épar-

gne ordinaires avec la Caisse des dépôts et consi gnations du 21 au 31 mai 1926 : Dépôts de fonds..... 27.741.278 93 Retraits de fonds..... 7.271.601 75

Excédent de dépôts.... 20.469.677 15 Excédent de dépôts du 1er janvier au 31 mai 1926 698,424,554 fr. 66.

ARMÉE Remise de la grand'eroix au général Le Rond

Le président de la République a remis fuimême hier après-midi au général Le Rond les insignes de la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur qui lui avait été conférée sur la proposition du ministre de la guerre. La cérémonie a eu lieu à l'Elysée. M. Doumergue a donné lecture de la citation que nous avons déjà publiée.

MISE A LA RETRAITE. - Le général de brigade Petitégarer l'esprit des pauvres moines ou pour leur raient sous les arcades, piétinaient le marbre de Brest, est rure de carbone, isolé par les auteurs, doit porter ancien ministre du travail, insista sur le rôle à

major général des troupes coloniales.

A L'EOTEL DE VILLE

La crise des changes et la situation financière

Au cours de la prochaine session, dont la date d'ouverture vient d'être fixée au 14 juin courant, le préfet de la Seine se propose d'indiquer au Conseil municipal les conséquences qu'a entrainées pour le budget de la Ville de Paris le « décalage des changes », ainsi que les diverses so-

lutions qu'elles peuvent entraîner. En attendant, dans une note qu'il adresse à ses collègues, le rapporteur général du budget, M. François Latour, attire leur attention sur la gravité de l'heure présente et, après avoir montré que le devoir d'une grande collectivité comme Paris est de « céder au souci tout subordonner au salut du pays, de ne distraire, sans nécessité absolue, aucune parcelle des facultés contributives ou de crédit de la nation, de donner l'exemple de l'économie, de la restriction sous toutes ses formes », il ajoute :

Nous ne pourrons atténuer - à plus forte raison, différer - les nouvelles charges que logiquement la situation parattrait devoir entrainer pour la population parisienne qu'à une condition : c'est que notre assemblée procède, dès le début de sa prochaine session, à une revision générale des programmes de dépenses qu'elle a jusqu'ici envisagés.

Suit, à titre indicatif, une énumération des programmes qu'il y aurait lieu, d'après M. François Latour, de reviser. Ce sont, d'ailleurs, tous ceux dont l'exécution se trouve gravement atteinte par la hausse considérable des prix de revient et qui pourraient acculer prochainement le Conseil d'à des emprunts très onéreux et pratiquement impossibles ».

Il Importe aussi, estime M. Latour, que l'administration fasse comprendre à son personnel que l'opinion publique accuelllera d'autant mieux ses légitimes revendications qu'il saura mettre un terme à certains abus, notamment en matière de congés de maladie ou de payement d'heures supplémentaires. Et il ne saura:t nous être indifférent de connaître les résultats obtenus dans cet ordre d'idées...

Il est indispensable que tous les projets de grands travaux, tant de la Ville que de ses régies, même ceux dont le principe a déjà été adopté par notre assemblée, soient à nouveau passés au orible de la critique, que nos richesses domaniales ou nos entreprises industrielles fassent l'objet d'un inventaire minutieux, que toutes les dépenses ayant un caractère plus ou moins somptuaire soient bannies de notre administration et qu'aucune critique ne puisse être dirigée contre les faiblesses dont celle-ci fergit preuve à l'égard de son

Cette revision générale, M. François Latour déclare qu'elle doit être faite avec le « désir sincère de réduire au minimum le train de vie de la capitale, sans pourtant méconnaître ses besoins essentiels ». Il importe également qu'elle soit portée à la connaissance du Conseil, préalablement à toute discussion sur la situation financière créée à la ville de Paris par la crise financière qui sévit sur

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Les cryptotoxines. - M. H. Vincent expose que le palmitate de sodium jouit de la propriété de neutraliser la plupart des toxines microbiennes. et cela à des doses extrêmement faibles. C'est ainsi que la toxine diphtérique, mortelle à un deux cent cinquantième pour le cobaye, additionnée de deux ou trois parties, en volume, de solution palmito-sodique (la solution saturée est à 0.2 pour 100) devient inoffensive pour l'animal. Celui-ci supporte dès lors sans inconvénient 40 doses qui eussent été mortelles de cette toxine. Il en est de même, avec des proportions diverses, mais toujours très faibles, des toxines tétanique, colibacillaire, typhoidique, dysentérique, etc. Ces toxines forment avec la substance qui leur est adjointe une combinaison très difficilement dissociable, à laquelle M. Vincent donne le nom de « cryptotoxine ». Celle-ci, injectée à l'animal, lui confère une immunité contre l'infection dont la toxine est la cause. Il y a là une notion qui promet des développements pratiques ultérieurs en immunologie animale et humaine.

Recherches sur quelques splénomégalies. -M. Mesnil présente deux notes qui concernent le problème, jusqu'ici irrésolu, de l'origine de nombreuses hypertrophies de la rate, observées surtout dans les pays chauds. On ne connaissait guère, à l'heure actuelle, que les splénomégalies dues aux parasites du genre Leishmania. M. Nanta (d'Alger) a réussi à isoler un autre parasite, à évolution compliquée, qui rentre dans le groupe des myxobactéries et qui est susceptible de déterminer des hypertrophies spléniques. M. Pinoy, auteur de la seconde note, est parvenu à cultiver ce parasite et à reproduire chez le cobaye, à l'aide de cette culture, les lésions observées chez

Le nickel et le cobalt dans les cellules vivantes. M. Gabriel Bertrand communique la suite des recherches qu'il a entréprises avec M. Mâchebœut sur le nickel et le cobalt dans la composition chimique des cellules vivantes. Les auteurs ont trouvé dans le pancréas des quantités élevées de ces métaux, proportionnellement aux autres organes. Et il en est de même de la substance antidiabétique l'insuline, que l'on retire du pancréas. On est ainsi conduit à supposer que le nickel et le cobalt jouent un rôle dans le fonctionnement physiologique de la glande.

Le véritable fluorure de carbone. - M. Le Chatelier présente une note de MM. Lebeau et Daniel, qui ont étudié les composés fluorés du carbone. De cette étude, il ressort que le fluorure de carbone signalé par Moissant était en réalité un corps complexe, un chloro-fluorure, et que le seul fluo-

une formule correspondant à l'appellation de tétrafluorure de carbone.

Pour augmenter le rendement des moteurs à explosion. - M. Dumanois, inspecteur général de l'aéronautique, fait depuis quelque temps des recherches en vue d'améliorer le rendement des moteurs à explosion en augmentant le rapport de compression. On sait qu'une forte compression dans un moteur cause le phénomène d'auto-allumage. M. Dumanois avait préconisé l'emploi de plomb tétraéthyle, mélangé à l'essence, pour jouer le rôle d'antidétonant contre l'auto-allumage. Dans une note présentée par M. Rateau, l'auteur fait savoir qu'il est parvenu à porter le rapport de compression d'un moteur jusqu'à 6, 7, sans faire appel aux antidétonants, simplement en modifiant d'une certaine façon la surface extérieure des pis-

Autres communications. - M. Bouvier présente de la part de M. Vignon, une étude comparative sur la nervation des ailes chez les Locustidés de l'heure actuelle et celles du terrain houitler. M. Le Chatelier présente une note de M. Chèvenard sur les propriétés des aciers au nickel et une note de M. Bogitch sur des mattes de cuivre et de nickel. M. Deslandres communique les conclusions auxquelles il est parvenu en étudiant la distribution dans le temps des aurores boréales et des orages magnétiques terrestres. M. Bigourdan présente une note de M. Emile Belot sur les limites probables de l'âge du système planétaire. L'auteur y explique pourquoi la radioactivité de la croûte terrestre ne s'étend pas à plus de 20 kilomètres de profondeur.

Présentations. - M. Roux offre à l'Académie, de la part des auteurs, un ouvrage de M. Truc sur Hygiène oculaire et l'inspection du travail, et un volume de M. Schoen sur le Problème des fermentations.

Cours et conférences

- Vendredi 4 juin, à 17 heures, aura lieu à l'institut des hautes études internationales (salle des fêtes de la faculté de droit, 10, place du Panthéon), sous la présidence de M. Weiss, membre de l'Institut, vice-président de la Cour permanente de justice internationale, la conférence de M. Negulesco, membre de la Cour permanente de justice internationale, sur « la Jurisprudence de la Cour permanente de justice internationale ».

AU JOUR LE JOUR

he X° congrès international pour le suffrage des femmes

On peut louer l'organisation du service de presse que Mme Kraemer-Bach dirige au 10° congrès international pour le suffrage des femmes. Convenons que bien des administrations, sous le contrôle des hommes, gagneraient à s'inspirer des méthodes et de la précision dont le congrès féministe nous donne l'exemple.

Autre leçon dont le sexe fort pourra s'inspirer : les longs discours ont été proscrits et l'on peut parier à coup sûr que cette discipline de la parole a permis aux délégués d'accomplir dans la journée d'hier une abondante besogne.

La séance du matin a été consacrée à des quesions administratives et à l'examen de demandes d'admission de la part de sociétés de divers pays. Par 92 voix contre 72. l'association américaine du Woman's Party fut définitivement exclue du congrès. On donna à cette mesure des raisons d'ordre intérieur, mais il apparut nettement au cours de la discussion que l'extrémisme de ce

groupe, qui préconise notamment l'accession des femmes au sacerdoce, pourrait nuire à leur cause. L'après-midi on discuta le droit des femmes au travail, qui avait été examiné déjà dans une commission présidée par miss Fraser. Des vœux furent adoptés qui demandent que le droit au travail soit reconnu à toutes les femmes, que nulle entrave n'empêche la femme mariée de continuer ou d'entreprendre un travail rémunéré, que les lois relatives aux femmes on tant que mères soient instituées de façon à ne pas handicaper leur situation économique, qu'aucune réglementation spéciale du travail des femmes différente des réglementations du travail des hommes ne soit imposée aux femmes et que toutes les lois futures du travail tendent à l'égalité des hommes et des

De plus, à une forte majorité, le congrès reconnut la nécessité d'une morale unique pour les hommes et les femmes.

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

QUESTIONS SOCIALES

Conférence internationale du travail

On mande de Genève que la conférence internationale du travail a commencé hier matin, en séance plénière, la discussion du rapport annue! qui lui est soumis par M. Albert Thomas, directeur du Bureau international du travail.

Ce débat a commencé par une intervention de M. Mertens, secrétaire de la C. G. T. belge, président du groupe ouvrier, au nom de ce groupe. M. Mertens s'est plaint, une fois de plus, de la lenteur avec laquelle s'effectuait la ratification des conventions internationales du travail, en particulier de la convention de Washington relative à la journée de huit heures. Il a exprimé l'espoir que l'accord réalisé lors de la conférence des ministres du travail des cinq grandes puissances industrielles européennes, tenue à Londres en mars

dernier, faciliterait cette ratification. M. Julin lui a répondu, au nom du gouvernement belge, que celui-ci était résolu à hâter cette ratification; le projet est déjà soumis à la Chambre des représentants et il a été adopté à la presque unanimité des sections de celle-ci.

M. Sokal, délégué gouvernemental de la Pologne,

FEUILLETON DU

CHRONIQUE MUSICALE

DU 2 JUIN 1926

L'OPÉRA : Reprise de « Salomé », drame lyrique d'Oscar Wilde, adaptation française de Joseph de Marliave, musique de M. Richard Strauss; représentation de l' « Heure espagnole » et des « Abeilles ».

premières représentations de « Romeo and Juliet »,

ballet en un acte, chorégraphie de M. Balanchine, musique de M. Vittorio Rieti; « la Pastorale », livret de M. Boris Kochno, musique de M. Georges Auric. Le dernier speciacle de l'Opéra, plaisamment | Wilde sourit quand Strauss crie. La contradicimaginé, est une épreuve où l'on peut juger, à leur valeur, trois artistes que les musiciens reconnaissent pour chefs et pour maîtres, MM. Richard Strauss, Maurice Ravel et Igor Stravinsky. Dans une même soirée, délicatement variée, nous sommes admis à entendre trois œuvres où se révèlent ces personnalités puissan-

qui manient avec le plus de science et de fermeté l'orchestre. C'est un combat de chant, où, comme trois chevriers d'une idylle de Théocrite, les auteurs de Salomé, de l'Heure espagnole et des Abeilles trouvent une juste occasion de faire valoir leurs habiletés et leurs dons

A-t-on eu raison de découvrir en ce moment l'ouvrage de M. Richard Strauss ? On en discutera avec diversité. Examinons la chose avec une pleine liberté d'esprit. Dans sa nouveauté, il y a vingt ans, Salomé nous avait surpris et abandon. Les thèmes superposés sans tonalité dominante, les dissonances résolues, les changements incessants de mesures, l'orchestre divisé à l'extrême pouvaient étonner encore. Tout

quants et démodés, la barbare princesse de Judée qui s'était emparée de notre ame.

Comment admettre que M. Richard Strauss, dont le langage est surtout propre à exprimer les passions fortes et vulgaires, se soit attaché; à traiter musicalement un texte aussi précieux, aussi efféminé que celui de la Salomé d'Oscar Wilde, - texte fait en collaboration, dit-on, par Pierre Louys, Marcel Schwob et M. Stuart Merrill et dont les épreuves furent revues par l'auteur de Spicilège? Oscar Wilde, « ce Parisien de paradoxe et même de blague », cet amoureux fervent de l'esthétisme anglais, ce disciple du maniéré Dante-Gabriel Rosetti ne peut vraiment pas s'accommoder à la nature véhémente de M. Richard Strauss. Cette Salomé d'un raf-Au THEATRE SARAH-BERNHARDT: Ballets russes, finement aigu, d'une ironique et absurde cruauté, célébrée par Wilde puis par Mallarmé, répétition en deux parties, chorégraphie de Mme Jules Laforgue et M. Henri de Régnier, a été Nijinska, musique de M. Constant Lambert; « Barabau », dépouillée de toutes ses subtilités par le musicien de la Vie d'un héros. Le compositeur alled'étrangeté narquoise par l'écrivain britannique. Le drame de Wilde, si artificiel et si pauvre d'invention, n'est certes pas une œuvre de qualité. Il faut avouer qu'il a été défiguré singulièrement par la symphonie straussienne qui n'a saisi avec finesse aucune de ses circonstances. Le musicien qui a dépeint si vivement la danse M. Philippe Gaubert, est sans tache et l'intertes. Nous assistons à une sorte de joute lyrique et les rires de Zarathustra, l'allure burlesque où s'affrontent les compositeurs contemporains de don Quichotte et la bonhomie de Sancho Pança n'a pas su ou n'a pas voulu dégager la malice essentielle, ni la corruption ingénue de la petite sauvage odieuse d'Oscar Wilde. M. Riconvenable à son naturel en acceptant de commenter, par l'orchestre, le Johannes de son compatriote Sudermann qui traite le même sujet

avec tout l'attirail romantique. prodigieuse industrie musicale de l'auteur de la Légende de Joseph. Il vous souvient de la trentaine de thèmes de la partition, d'inspiration conquis par son ample réalisme décoratif, d'ailleurs vulgaire et sans unité, si prestigieupar sa fougue lucide, par sa technique sans rement emmêlés et défaits. Certains passages comme les scènes d'Iokanaan, des Nazaréens, comme la danse des sept voiles et toute la progression de la fin, restent d'une richesse de couleurs et d'une force d'exécution qu'on a rarecela est, aujourd'hui, tombé dans le domaine ment atteintes. Et l'on sait avec quel excès de public. Les heureuses hardiesses de l'auteur de | scrupules M. Richard Strauss s'est condamné à Mort et transfiguration ont, sans doute, séduit | décrire « le battement d'ailes gigantesques », un trop grand nombre de nos compositeurs. El- | « la morsure de ses petites dents », « le collier les ont été vite dépassées. On en sourit à pré- | de perles à quatre rangs », « les quatre évensent. Salomé a beaucoup souffert de la grande | tails faits de plumes de perroquets », « la interruption de la guerre. Un nouvel esprit rè- robe de plumes d'autruches », « le cristal », gne actuellement dans l'art. La partition de | « les trois turquoises », « les deux coupes d'am-M. Richard Strauss, malgré sa vitalité de sève, bre », « les sandales incrustées de verre », a surtout un intérêt de document et d'histoire. | « le manteau du grand-prêtre », « le voile du Nous ne reconnaissons pas en cette héroïne de sanctuaire », et jusqu'au bruit de la décapita-

la musique de M. Richard Strauss certaines influences transalpines comme celles de Rossini et de Mascagni. Il a même écrit ceci « Constamment les phrases sont italiennes et les harmonies ultra-germaniques. » Il nous semble, à présent, que, dans Salomé, si les harsualité, la valsante facilité des Viennois. Le faire renaître, sous son souffle, l'image svelte ils furent exilés par Caligula à Lyon. Chose et morbide créée par Oscar Wilde et si bien curieuse, c'est à Lyon que fut représentée, Il prend des apercus sur nos contemporains, l'aventure contée avec tant de nonchalance et devinée par le burin d'Aubrey Beardsley. Et l'on pour la première fois, la Salomé de M. A. Madoit penser aussi, par ailleurs, à la suite des riotte dont la version lyrique est fidèle, avec récentes auditions des symphonies straussiention saute aux yeux et, si j'ose dire, aux oreilles. nes, que le nom de l'auteur de Till Eulenspiegel est de moindre autorité qu'autrefois dans le monde de la musique.

L'Opéra a monté Salomé avec des ressour ces qui n'appartiennent qu'à lui. L'exécution prétation vocale du plus rare mérite. Mlle Geneviève Vix, dont le regard et l'allure sont étranges, a, peut-être, trouvé son meilleur rôle dans Salomé. Elle chante avec un infatigable éclat, danse avec souplesse, sans être, cepenrôle d'Iokanaan, M. Rouard a renoncé à ses gestes habituels de gros théâtre. Il est simple et émouvant. Il psalmodie et insulte avec art et On peut admirer, néanmoins, les effets de la dignité. Mlle Georgette Caro fait retentir sa rodias. Elle ne prête évidemment pas à la reine de Judée cette « pudeur grelottante d'étoile dont parlait Stéphane Mallarmé. J'ajoute qu'elle est vêtue d'une façon qui contrarie les desseins d'Oscar Wilde, L'écrivain anglais n'at-il pas pris la peine d'indiquer qu'Hérodias porte la mitre noire semée de perles et a les cheveux poudrés de bleu »? M. Charles Fontaine figure correctement Hérode. Il m'a paru que les artistes n'étaient pas d'accord sur les textes qu'ils récitent, Tandis que Mlle Vix, avec un goût très sûr, s'en tient à la prose fleurie d'Oscar Wilde, les interprètes des autres rôles préfèrent l'adaptation d'Hedwig Lachmann, elle-même arrangée par l'érudit Jo- une part dans la victoire complète que remseph de Marliave. Une entente entre les chanteurs sur ce point serait loin de nuire à l'impression générale. Strauss a bien récrit le maîtres de l'orchestre est, sans conteste, le dé-

Robert Ross, ami intime et exécuteur testamentaire d'Oscar Wilde, nous a appris que les tableaux de Gustave Moreau ont donné à l'auteur du Portrait de Dorian Gray l'idée de traiter l'intrigue de Salomé. Le décor ni les cosmonies restent ultra-germaniques, les effusions tumes de l'Opéra ne rappellent la manière nationale de musique peut traduire sans trop risme de romance et se plaît à une grandeur de couleurs étrangères au sujet. Oscar Wilde excessive. Nous nous formons de l'héroine de lui-même avait trop de fantaisie pour que Wilde des visions tout à fait différentes de cel- l'histoire n'en souffre pas un peu. A la fin du les de M. Sirauss. L'auteur de Guntram, malgré drame, il a fait tuer Salomé par les gardes sa science réelle dans les choses difficiles, mal- d'Hérode. Or, en réalité, la princesse de Judée gré sa mobilité surexcitée, son ironie ingé- termina paisiblement ses jours, à un âgè nieuse et l'étendue de son intelligence, n'a pu avancé, en Syrie, Quant à Hérode et Hérodias, une très fine application, à la conception d'Os-Geôle de Reading, son éternel œillet vert à la boutonnière. N'est-ce pas, Henri de Régnier. André Gide, Marcel Batilliat, Stuart Merrill qui l'avez si bien connu, qu'Oscar Wilde se fût orchestrale, sous la direction incomparable de extrêmement diverti de la métamorphose germanique ou, si l'on veut dire, de la « fransfiguration » de sa Salomé?

La rudesse du goût de M. Richard Strauss fait valoir, avec une sorte d'intensité, le raffinement des œuvres de MM. Maurice Ravel et Igor Strawinsky. Le ballet des Abeilles n'est pas chard Strauss eut fait un choix infiniment plus | dant, a plus légère qu'un papillon », joue avec | un document d'une portée suprême. Là, M autant de subtilité que d'audace. Pour tenir le Strawinsky ne s'offre à nous que dans un demi-jour. La bourdonnante et rapide partition garde pourtant le caractère, la solidité, la jusfesse géométrique et la variété rythmique qui font reconnaître la main ferme du compositeur voix puissante et belle dans les répliques d'Hé- de Petrouchka. Mlles Olga Spessivtseva, de Craponne et Lorcia, reines de l'essaim voltigeant du corps de ballet, nous ravissent par leur technique ailée.

Est-ce à cause de cette disposition heureuse, entre Salomé et les Abeilles, que l'Heure espagnole fait éclater avec le plus d'avantage le tranchante de M. Maurice Ravel? La grâce de l'ajustement, l'enjouement sans négligence, le savoureux tour d'imagination du riant chefd'œuvre ravélien paraissent, cette fois, dans leur essor et leur vivacité. Mlle Fanny Heldy, d'une coquetterie si avenante sous les traits de Concepcion et qui tient le public enchanté, a porte le compositeur de l'Enfant et les sortilechant nour les représentations en français. I licieux capitan Maurice Ravel, animateur pro- l portions égales, l'une grise, l'autre blonde et

M. Romain Rolland avait cru discerner dans | Certaines fautes de prosodie subsistent fâcheu- | digieux de jouets mécaniques, élégant Espa- | la troisième d'un jaune acide. Le troisième tagnol d'occasion et qui semble se moquer de

Chaque année, à la saison des ballets russes, un souffle de fraîcheur traverse l'atmosphère vieillotte de notre théâtre. On ne peut considérer sans émotion la ténacité de M. de Diamélodiques ont la banalité extérieure, la sen- fastueuse du peintre en question. L'Académie ghilef, toujours à la recherche des expressions nouvelles du style de notre époque. Il faut à réaliste, plein de gros rires, de la Sinfonia do- de souci d'exactitude l'œuvre de Wilde et de ce noble « manager » du neuf à quelque prix mestica affecte dans Salomé un pompeux ly- M. Richard Strauss. Le musicien l'a enluminée que ce soit, et ses artistes, tout traditionnistes qu'ils nous paraissent, sont obligés à en fournir. M. de Diaghilef dirige un centre attractif, une sorte de laboratoire esthétique où l'on éprouve toutes les formules du modernisme. Alchimiste au milieu d'apprentis sorciers tout dévoués, espèce de prophète uniquement préoccupé de deviner les points importants de l'art futur, il est aussi un historien de nos mœurs. des signalements de nos types actuels, en observateur farouche et en satirique inquiet. Il est le descriptif passionné de nos plaisirs du car Wilde. J'évoque, pour finir, l'auteur de la jour. Il vit dans la crainte de l'oubli et, avec des renchérissements constants de procédés, témoigne d'une susceptibilité toujours plus exigeante en matière d'art. Avec de beaux sentiments de désintéressement et de courage, il n'est heureux que dans le danger. Il se jette aveuglément en de nouveaux périls et chaque création qu'il nous présente décide de sa fortune. Dans l'incertitude des événements qu'il suscite, il sait se posséder et se retrouver. Avec une infidélité permanente et méditée, il entreprend de nous révéler des ouvrages originaux à l'extrême et, sans en épuiser les significations, les abandonne aussitôt qu'il les a découverts. Il passe ainsi par diverses sortes d'impertinences. Mais nous lui laissons encore exercer sur nous son ancien empire, car il est toujours capable des exploits artistiques auxquels son passé était propre. Il sait faire des choses les plus fatiguées un usage neuf.

Je n'ai pu m'exprimer que légèrement sur les trois ballets inédits que nous avons vus, cette année, au théâtre Sarah-Bernhardt. La partition de Romeo and Juliet, due à un jeune compositeur anglais, M. Constant Lambert, est fort agréable, mais d'une gêne évidente dans feu d'esprit, le jeu magique de la personnalité l'expression. Les spectateurs ont d'ailleurs paru moins s'intéresser à la musique qu'à la peinture surréaliste de MM. Max Ernst et Joan Miro. Il me faut donc vous dénombrer les décors bizarres de Romeo and Juliet qui ont provoqué le scandale. La première toile est faite de lignes parallèles, de cercles et de quelques virgules maladroites de couleurs. Sur la scène se détache un paravent dont un volet est noir et l'autre bleu clair. Sur la toile de fond, une ges. Car le vainqueur de ce tournoi entre trois | comète bleue vogue sur un nuage rose. Le rideau du second tableau est partagé en trois

bleau est noir et violet et agrémenté de quelques cercles concentriques. Le dernier rideau est d'un noir funèbre. Le costume de Roméo est fort plaisant. L'amant de Vérone porte des gants et un masque mi-noirs, mi-blancs.Quant à Juliette, qui, selon Shakespeare, est âgée de quatorze ans, elle nous apparaît avec une longue chevelure grise. Je crois que MM. Ernst et Miro, qui se font des mystères de riens, cachent là-dessous des intentions profondes et y entendent mille finesses. Ne les recherchons pas. En vérité, il n'y a là que paresse, puérilité d'esprit, ignorance absolue de métier. Ces farces à prétentions philosophiques ne causent plus, depuis longtemps, d'altérations des intelligences.

M. de Diaghilef, qui tient à se former à toutes les fantaisies, nous a offert, comme second spectacle inédit, un ballet d'un compositeur italien, M. Vittorio Rieti, fort bien doué et déjà avantageusement connu. Barabau est l'illustration caricaturale et animée d'une chanson populaire de Toscane. Ici, le décor de carte postale, dû à M. Utrillo, n'est d'aucune importance. Mais la musique de M. Rieti, d'un accent ingénieux dans la trivialité, garde son caractère natal avec soin.

Nous n'avons eu de divertissement entièrement agréable qu'avec la Pastorale de M. Georges Auric. Le musicien des Matelots est parvenu à un certain degré d'esprit qui ne lui permet plus de se complaire aux grimaces ni aux outrances. Son écriture aisée, son orchestration légère sont d'une délicate correction. Il semble avoir pris pour maîtres Gabriel Fauré, et, surtout, M. André Messager. Ses inspirations ne sont peut-être pas d'une qualité très recherchée. Par contre, sa forme est portée à ses extrémités. Notre goût se contente à moins avec tous nos faiseurs d'opérettes. La partition de la Pastorale est la meilleure que nous ait donnée M. Georges Auric. La chorégraphie de M. Balanchine, qui emprunte au cirque et au musichall certaines expressions, m'apparaît comme le prolongement et le développement de la manière inaugurée par M. Massine. Ces deux jeunes maîtres de ballet ne songent qu'à enrichir le vocabulaire de la danse. Leur fureur d'imagination les pousse à n'employer pour ainsi dire que certaines dissonances chorégraphiques. La curiosité fait l'essence et le mérite de leurs compositions. Ainsi qu'à l'Opéra, dans ce concours entre trois musiciens, c'est le compositeur français qui sort triomphant. Tous ceux qui se flattent de quelque discernement le constateront, comme moi-même, sans indiscrétion ni faux zèle.

HENRY MALHERBE.